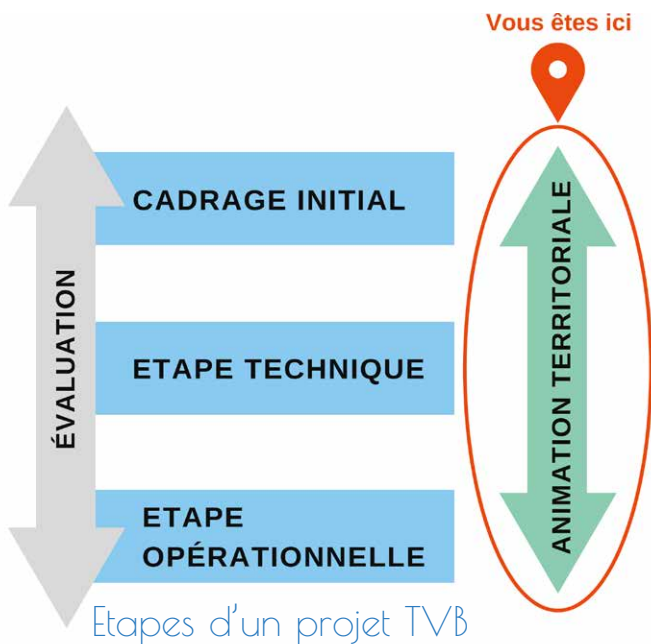




CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL - INTÉRÊTS ET PLUS VALUE DANS UNE DÉMARCHE TVB



→ Objectif du document :

Ce document a pour objectif de définir la concertation et plus spécifiquement le dialogue territorial. Les intérêts et apports dans une démarche TVB tel que cela a été abordé dans le programme CHEMINS y sont synthétisés. Une liste non exhaustive de ressources sur ce sujet est compilée en fin de document.

MISE EN GARDE : Ce document apporte des éléments de compréhension du dialogue territorial tel qu'il a été abordé dans CHEMINS. Une formation complémentaire de l'animateur sur le sujet lui apportera un réel savoir-faire.

Introduction.....	2
1. Comparaison et définitions des termes proches.....	3
2. Le dialogue territorial : origines et principes.....	4
3. En quoi le dialogue territorial peut-il faciliter une démarche TVB ?.....	5
4. Le rôle crucial des dispositifs et des compétences d'animation de projets TVB territoriaux.....	6



Introduction

La définition et la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB) touche un large spectre de sujets, d'enjeux et concerne donc de nombreux acteurs (économiques, agricoles, administratifs, usagers...) qui ont chacun un rapport particulier à leur territoire et des priorités propres. Ces acteurs ne se connaissent pas forcément et doivent donc apprendre à se connaître et à s'écouter avant de pouvoir travailler ensemble à des choix concertés en faveur de la biodiversité.

La technicité du sujet TVB fait qu'il est parfois difficile, sans concertation, d'aboutir à un programme d'actions qui réponde concrètement aux enjeux de biodiversité du territoire et qui sera réellement mis en œuvre.

Travailler en concertation est un point incontournable pour permettre l'appropriation des enjeux par tous les acteurs et ainsi faciliter le passage à l'action.

Retour d'expérience

Qui ne s'est pas déjà retrouvé dans une réunion devant une carte déjà établie par un bureau d'étude où les décisions ont déjà été prises et sur laquelle aucun acteur n'a plus son mot à dire ?

Ou encore dans des réunions qui n'avancent pas et où petit à petit les acteurs ne viennent plus, faute d'intérêt ou de but commun...

La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun. Il faut du temps pour que les acteurs concernés apprennent à se connaître, se comprendre, se faire confiance. De nombreux temps d'échanges et de rencontres sont nécessaires. Varier les formats (visites de terrain, temps d'échange entre pairs...) peut être facilitant pour engager le dialogue. La concertation doit être conduite par une animation adaptée afin de permettre à chacun de s'exprimer, de donner son avis et d'entendre l'expression des autres en vue de faire des choix concertés.

ATTENTION !

Une démarche de concertation est un vrai processus d'échanges collectifs, ce ne doit pas être une simple consultation sur des décisions déjà prises ou permettant de faire valider un projet déjà « ficelé », ni simplement de l'information.





1. Comparaison et définitions des termes proches

Consultation, médiation, concertation, animation, négociation, dialogue territorial : que signifient ces termes ? Quelles différences ? Comment s'y retrouver ?

Terme	Définition (Larousse)
Négociation	Action de discuter les affaires communes entre des parties en vue d'un accord
Médiation	Entremise, intervention d'un tiers destinée à amener un accord
Concertation	Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.
Animation	Ensemble des moyens et méthodes mis en œuvre pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie du groupe.
Consultation	Action de demander à quelqu'un, son avis
Dialogue territorial	Expression qui qualifie les pratiques de concertation et de médiation environnementale, attachées à la résolution de conflits, à l'élaboration d'accords ou à la mise en place de processus participatifs portant sur la gestion du territoire et sur l'environnement

Comédie, un réseau d'acteurs du dialogue territorial, définit la concertation comme « un processus d'échange entre plusieurs personnes ou organismes porteurs d'intérêts différents qui cherchent à aboutir collectivement à des propositions en vue d'orienter des décisions futures ».

Selon Philippe Barret, médiateur, concepteur et animateur de processus de concertation et de médiation, « La concertation est une démarche, un processus qui vise à résoudre ensemble un problème collectif ou à co-construire un projet commun, dans le respect des acteurs concernés et de leurs besoins. »

Les comparaisons suivantes sont issues du site de Comédie : la concertation, qu'est ce que c'est à quoi ça sert ? (<http://www.comedie.org/parcours/la-concertation/>)

La **concertation se distingue de la négociation** en ce qu'**elle n'aboutit pas nécessairement à une décision**, mais qu'elle vise à la préparer. La décision finale appartient aux élus qui seuls en détiennent formellement le pouvoir, mais qui devront intégrer les résultats de la concertation.

La **concertation se distingue de la consultation** en ce qu'**elle ne se résume pas à une demande d'avis**. La concertation suppose la **confrontation entre les parties**, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun.

La **concertation se distingue de la médiation** en ce qu'**elle ne fait pas intervenir un tiers** pour faciliter la recherche d'un accord entre les parties. Les échanges sont animés par l'une des parties prenantes ou, dans certains cas, par un facilitateur lié à l'une d'entre elles.





2. Le dialogue territorial : origines et principes

« **Dialogue territorial** » est une expression créée en 2003 par Philippe Barret, de l'association GEYSER*, qu'il définit ainsi : « Le dialogue territorial, c'est la mobilisation des principes de la concertation et de la médiation pour l'appui au développement des territoires : gouvernance de ressources collectives et de biens communs, politiques publiques participatives, projets concertés, mise en dialogue des acteurs du territoire. »

** Geysier est une association française loi de 1901 créée en 1983. Depuis, les activités de l'association ont évolué, mais des constantes demeurent : démocratiser les processus de décision, impliquer les citoyens, valoriser les savoirs de chacun, explorer les interfaces entre l'environnement et des activités humaines, promouvoir une gestion concertée des ressources collectives, être attentif aux innovations porteuses de sens et de transformation sociale... Pour plus d'informations : <http://www.geyser.asso.fr/>*

C'est une démarche basée sur la prise en compte des différentes dimensions de l'être humain. Elle permet notamment de faire ressortir, et de comprendre, les craintes et besoins des acteurs concernés. En cela, le dialogue territorial est parfois qualifié «d'art du mouvement» (Philippe Barret, Geysier), un mouvement qui permet d'amener les acteurs à développer davantage d'empathie vis-à-vis des autres acteurs, et de cette manière à mieux comprendre leurs enjeux, les problématiques...

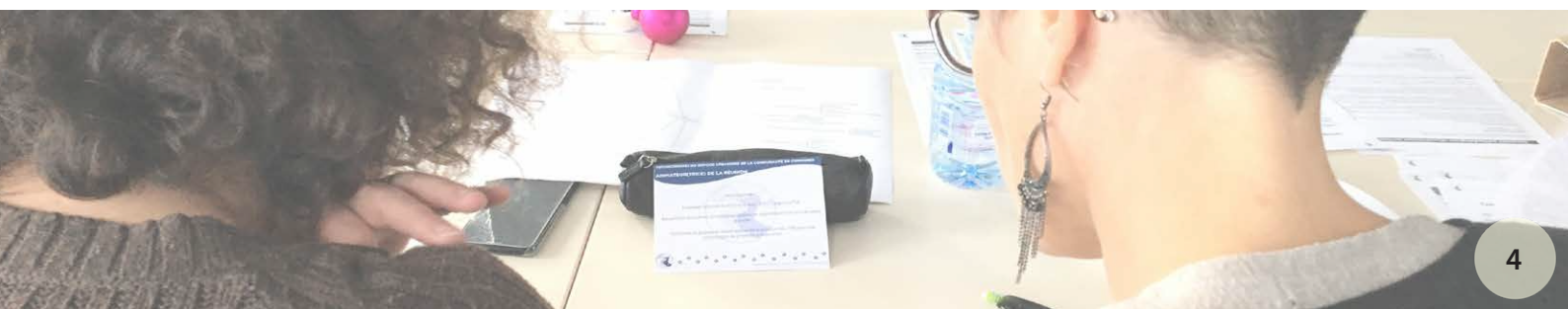
Le processus de dialogue territorial est l'art du mouvement pour amener à regarder dans la même direction, vers un consensus, qui peut se définir comme la construction collective d'une solution commune, acceptable par tous.

Les objectifs du dialogue territorial :

- Croiser les intérêts particuliers pour co-construire un intérêt commun
- Construire une vision commune des acteurs sur un territoire
- Créer un climat de confiance
- Construire une solution commune en réponse à un problème collectif

Le dialogue territorial peut être mobilisé pour aider les acteurs locaux désireux de trouver des solutions concertées dans différents domaines : la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité, la gestion d'espaces naturels, les conflits d'usages, les grands aménagements, la maîtrise des pollutions et nuisances, les politiques locales de développement ...

Ces principes correspondent parfaitement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une démarche Trame Verte et Bleue sur un territoire.





3. En quoi le dialogue territorial peut-il faciliter une démarche TVB ?

La TVB constitue un outil majeur en matière d'aménagement durable du territoire et repose sur le croisement entre un diagnostic des continuités écologiques et les enjeux socio-économiques d'un territoire donné (cf « Qu'est ce que la TVB ? »).

L'élaboration de la TVB est une démarche complexe qui touche à la fois l'aménagement du territoire et la préservation de la biodiversité et qui concerne donc les activités humaines qui interfèrent sur les continuités écologiques. La mise en œuvre d'un plan d'action TVB implique l'évolution des pratiques des acteurs locaux qui interagissent sur ce territoire. Une démarche de dialogue impliquant l'ensemble des acteurs concernés est nécessaire pour trouver des solutions partagées, pérennes et appliquées à long terme.

L'élaboration d'une TVB requiert donc « de prendre en compte de multiples formes de connaissances – scientifiques, techniques, pratiques – et de leur traduction en mesure concrètes de gestion, applicables par les acteurs de terrain » (Alphandéry & Fortier, 2005).

Cette organisation complexe nécessite une réelle concertation entre des acteurs nombreux aux compétences et aux intérêts diverses, parfois opposés.

Les difficultés rencontrées de manière « classique » dans l'élaboration de TVB peuvent être fréquemment solutionnées par une démarche de dialogue territorial mise en place dès le départ. Les exemples de difficultés cités ci-dessous (liste non-exhaustive) présentent des points clés dans la mise en œuvre d'une démarche TVB et en quoi le dialogue territorial peut être facilitant.

Difficulté : Les porteurs de projets TVB se retrouvent avec une étude écologique et cartographique réalisée par des experts extérieurs qui ne prennent pas suffisamment en compte le contexte local et les réalités des acteurs et leurs besoins. Il est ensuite difficile de passer de l'étude « écologique/scientifique » à l'application sur le terrain.

Proposition lors d'une démarche de Dialogue Territorial (DT) : Dans une démarche de dialogue territorial, les acteurs locaux sont associés au projet dès le départ, par exemple via la conduite d'entretiens individuels et peuvent ensuite participer à des temps de travail collectifs sur le terrain et/ou être associés aux travaux menés avec les experts scientifiques. Cela garantit une meilleure prise en compte de leurs contextes.

Difficulté ou appréhension : La multiplicité d'acteurs à mobiliser qui ont chacun leur vision propre peut faire peur à un animateur de projet TVB.

Réponse avec une démarche de DT : C'est la diversité des représentations et des manières d'appréhender qui fait la richesse d'une démarche co-construite. Chacun est écouté et c'est à partir des visions multiples que l'on construit un projet réellement partagé et accepté.

Difficulté : La prise en compte de la TVB peut entraîner du changement qui génère souvent des réticences.

Réponse avec une démarche de DT : Dans une démarche TVB, les réticences doivent être exprimées et entendues individuellement et/ou collectivement. Cette écoute et la prise en compte de chacun favoriseront les changements à venir et permettront de trouver des solutions communes et des compromis acceptables.





Difficulté : instaurer un dialogue entre les différents acteurs impliqués : élus, techniciens, agriculteurs, ...

Réponse avec une démarche de DT : Le conflit et les désaccords peuvent être nécessaires en tant qu'étape à franchir. Une partie des blocages provient des difficultés à établir le dialogue entre les acteurs impliqués d'où l'importance d'une véritable animation avec un animateur formé au dialogue territorial.

4. Le rôle crucial des dispositifs et des compétences d'animation de projets TVB territoriaux

Lors de la journée régionale TVB organisée dans le cadre de CHEMINS, le 26 juin 2019 à Guidel, Marion Diaz, sociologue et membre du GERDAL (Groupe d'expérimentation et de recherche : développement et actions localisées) introduit une définition du changement de point de vue des acteurs : « Changer, c'est résoudre des points de blocage pour améliorer une situation que l'on juge insatisfaisante ». Or, les acteurs ont des enjeux propres qui sont préexistants à la démarche que l'on souhaite mettre en place. Plusieurs difficultés peuvent se poser : le fait que la demande vienne de l'extérieur (par exemple mise en place d'une politique publique nationale TVB et d'un schéma régional) ; la place importante de l'expertise scientifique soumise à l'évolution de la recherche ; la nécessité d'interactions avec les acteurs.

Pour déclencher des changements favorables à la mise en place d'un projet TVB, il est essentiel de mettre en place un dispositif de travail adapté et de l'animer en s'appuyant sur des compétences d'animation du dialogue territorial. Ce dispositif peut être composé de plusieurs instances différentes pour que les acteurs puissent s'y retrouver et se mobilisent en conséquence. Pour continuer de participer, chacun doit en effet avoir un rôle au sein de ces instances et avoir l'occasion de s'exprimer.

Ces compétences sont parfois sous-estimées par les recruteurs au profit de compétences plus techniques, ce qui entraîne la mise en place de dispositifs de travail et d'animation peu adaptés, peu efficaces au regard des enjeux.

Le retour du projet CHEMINS

Le dialogue territorial une des clés principales de réussite d'un projet TVB

Benoît Le Barbier du CPIE Forêt de Brocéliande, témoigne pour le territoire de l'Aff : « Nous avons entamé les travaux en groupe de personnes n'ayant pas les mêmes intérêts (« multi-acteurs ») et nous nous sommes heurtés à la démobilisation de certains participants qui ne trouvaient pas leur place. En repassant par des entretiens individuels pour établir leurs besoins sur la thématique TVB puis en proposant un travail par groupe de pairs, nous avons pu construire des modes d'intervention qui ont mobilisé plus fortement ».

Les différentes étapes clés du dialogue territorial, les conditions nécessaires dont la posture de l'animateur sont détaillées dans le document « CONC2. Concertation et Dialogue territorial – Quelles méthodes ? »





Pour aller plus loin

Sites internet

- Centre de ressources national Trame Verte et Bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr>
- Centre de ressources régional breton : <http://www.tvb-bretagne.fr/>
- Site de Comédie :
<https://www.comedie.org/etapes/quest-ce-que-la-concertation/>
<https://www.comedie.org/parcours/animer/>

Les guides techniques et ouvrages

- Le dialogue, condition du succès de la réussite des projets : Le dialogue territorial dans les démarches de Trame verte et bleue - <http://www.cerdd.org/index.php/Parcours-thematiques/Biodiversite/Ressources-biodiversite/Publication-Dialogue-territorial>
- Pour un dialogue territorial plus efficace : principes et méthodes (FNAB, 2014).
- Et quand la mer monte. Une concertation dans l'Hérault (Agence de l'eau, 2015)
- Robert Douillet, médiateur territorial (France 3, 2014).
- Barret Philippe. Guide pratique du dialogue territorial, Éditions de l'Aube, 2012 (seconde édition).

Vidéo

- Principes du dialogue territoriale (Philippe Barret, 2017)

Téléchargements

- Diaporama de Philippe Barret : <https://www.gret.org/le-dialogue-territorial-concertation-et-mediation-pour-lenvironnement-et-le-developpement-local/>

Guides

- Dans la peau d'un animateur (DIREN PACA, 2009) http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/aventura2000PACA_cle1aa939.pdf
- Guide à la concertation à l'usage des carriers... et de toute personne désireuse de la pratiquer (Charte environnementale UNICEM, 2010)

Liens vers d'autres documents du projet CHEMINS :



Boîte Mise en pratique - Partie animation territoriale

3. Concertation et dialogue territorial, quelles méthodes ?



Boîte Mise en pratique - partie sensibilisation

12. Activité « Terri'Trame »
18. Animer un jeu de rôles sur les TVB
21. Jeu IRSTEAM



UNION REGIONALE
BRETAGNE

INRAE



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage / Avec le Fonds européen
de développement régional